

Questions de la session de mars 2015

Dir. N°	Député Députée	Page	Titre
TTE			
12	Knutti Thomas, Weissenburg (UDC)	3	Pénurie de places de stationnement autour du nouveau bâtiment administratif de Thoune
16	Krähenbühl Samuel, Unterlängg (UDC)	4	Interruption de la construction de la galerie de service
POM			
9	Hess Erich, Berne (UDC)	5	Nombre de naturalisation dans le canton de Berne
15	Députation, Maxime Zuber, président	6	Soutien logistique de la Protection civile à l'organisation de la Foire de Chaïndon
19	Wüthrich Adrian, Huttwil (PS)	7	Pistolets à électrochoc dans le canton de Berne
SAP			
4	Hügli Daniel, Bienne (PS)	8	Coûts de l'autonomisation de la psychiatrie
6	Krähenbühl Samuel, Unterlängg (UDC)	9	Croissance des coûts du placement volontaire
7	Krähenbühl Samuel, Unterlängg (UDC)	10	Spitalnetz Berne risque-t-il l'insolvabilité ?
18	Schindler Meret, Berne (PS)	11	Fusion de l'Hôpital de l'Île et de Spitalnetz Bern
21	Gabi Schönenberger Sarah, Schwarzenburg (PS)	12	Coordination de la formation des parents
INS			
1	Krähenbühl Samuel (UDC) Unterlängg	13	Déplacement du lycée technique de Berne à Berthoud
10	Geissbühler-Strupler Sabina, Herrenschiwanden (UDC)	14	Crédits supplémentaires 2013, 2014 et 2015 pour les offres périscolaires
13	Geissbühler-Strupler Sabina, Herrenschiwanden (UDC)	15	Classes à degrés multiples et augmentation du nombre de leçons



22 Gabi Schönenberger Sarah,
Schwarzenburg (PS)

16 Protection contre le cybermobbing et le
grooming dans le canton de Berne

ECO

2 Fischer Gerhard, Meriringen (UDC)

17 Transfert de l'inspection de la chasse de
l'ECO à la POM

3 Hügli Daniel, Bienne (PS)

18 Choc de la Banque nationale : que peut faire
le canton de Berne ?

5 Hügli Daniel, Bienne (PS)

19 Fin du taux plafond, les premiers chiffres

17 Krähenbühl Samuel, Unterlängenegg (UDC)

20 Contributions à la qualité du paysage

JCE

11 Gsteiger Patrick, Eschert (PEV)

21 Une « fatwa » contre l'imam de la maison des
religions à Berne

FIN

8 Fuchs Thomas, Berne (UDC)

22 Coût de la nouvelle redevance Billag pour le
canton de Berne

14 Bühler Manfred, Cortébert (UDC)

23 Le taux plancher CHF/EUR a été abandonné
mi-janvier 2015 par la BNS

20 Hirschi Irma, Moutier (PSA)

24 Jeunes francophones en formation dans les
services du canton

Q 12

Auteur : Knutti Thomas, Weissenburg (UDC) **Réponse :** TTE

Pénurie de places de stationnement autour du bâtiment administratif de Thoune

Le nouveau bâtiment administratif de la Scheibenstrasse à Thoune est une mesure de centralisation de plus qui a été imposée aux citoyens et citoyennes. Ce qui a été négligé lors de la construction de ce bâtiment, c'est l'aménagement de places de stationnement en nombre suffisant.

C'est pourquoi le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Pourquoi a-t-on aménagé pour ce bâtiment administratif seulement 20 places de stationnement ?
2. Le Conseil-exécutif estime-t-il qu'il faut se déplacer en transports publics pour se rendre dans les locaux de l'administration ?
3. Est-il prêt à se pencher sur la question et à améliorer la situation ?

Q 16

Auteur : Krähenbühl Samuel, Unterlangenegg (UDC) **Réponse :** TTE

Interruption de la construction de la galerie de service

Une galerie technique est en construction sur le site de l'Hôpital de l'île entre la Maternité et le Centre des soins intensifs, des urgences et de chirurgie IUC. Selon le projet, cette galerie devait être fonctionnelle en automne 2014. Les coûts sont prévus à 11,5 millions de francs. Or, les travaux ont été interrompus.

C'est ce qui m'amène à poser au Conseil-exécutif les questions suivantes :

1. Pourquoi les travaux de construction de la galerie ont-ils été interrompus ?
2. Quels sont les coûts supplémentaires qui découleront de l'interruption des travaux ?
3. Quelle est la Direction responsable de ce projet de construction ?

Q 9

Auteur : Hess Erich, Berne (UDC)

Réponse : POM

Nombre de naturalisations dans le canton de Berne

Cette semaine, les Chambres fédérales ont accordé leur garantie à la modification de la Constitution bernoise avec les nouvelles dispositions sur la naturalisation.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre à la question suivante :

Combien de personnes par année ont été naturalisées selon une procédure ordinaire (donc sans les naturalisations facilitées) entre 2010 et 2014 ?

Q 15

Auteur : Députation, Zuber Maxime, président **Réponse :** POM

Soutien logistique de la Protection civile à l'organisation de la Foire de Chindon

Figurant sur la liste des « traditions vivantes du canton de Berne » et attirant à chacune de ses éditions plus de 50 000 visiteurs, la Foire de Chindon constitue une manifestation d'importance cantonale qui contribue au rayonnement non seulement de la commune de Reconvilier mais plus largement de toute la région. Nul n'est besoin d'énumérer ici les retombées très positives sur les plans économique et touristique de cet événement-phare qui, depuis 1632, met en valeur le Jura bernois.

L'organisation de cette manifestation n'est pas une mince affaire. Plus de 120 personnes sont mobilisées pour offrir des conditions idéales aux milliers de visiteurs, aux 550 stands, 400 têtes de bétails, etc...Jusqu'ici, la protection civile prêtait main forte aux organisateurs en mettant 80 civilistes à leur disposition.

En novembre dernier, le président de la commission communale en charge de l'organisation a sollicité le même soutien logistique pour l'édition 2015. Or, le Centre régional de compétences de la protection civile du Jura bernois a refusé cette requête en indiquant que sa Commission de gestion a décidé que dorénavant les astreints PCi seraient engagés « dans les cours de répétition exigés par le canton, dans leurs services respectifs pour exécuter les tâches qui leur correspondent ». En début d'année, les organisateurs ont renouvelé et revu leur demande à la baisse en sollicitant la mobilisation de 60 astreints (au lieu de 80). Ils se sont heurtés au même refus.

Face à ce blocage, le Conseil municipal de Reconvilier a sollicité expressément la Députation pour une intercession en vue trouver une solution entre les responsables de la Protection civile et les organisateurs de la Foire.

Compte tenu de ce qui précède et au moment où le Grand Conseil est appelé à se prononcer sur l'engagement de la protection civile dans l'organisation des courses de coupe du monde de Wengen et d'Adelboden, la Députation prie le Conseil-exécutif de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle importance la Foire de Chindon revêt-elle aux yeux du Conseil-exécutif ?
2. Le Conseil-exécutif, respectivement la Direction de la police et des affaires militaires, acceptent-ils d'intervenir auprès des partenaires concernés en vue de régler ce litige et de permettre à la Protection civile d'apporter, comme par le passé, son soutien logistique à l'organisation de cette manifestation, pour son édition 2015 et les suivantes ?

Q 19

Auteur : Wüthrich Adrian, Huttwil (PS)

Réponse : POM

Pistolets à électrochoc dans le canton de Berne

Depuis qu'il a été autorisé en 2003, le pistolet à électrochoc (taser) est toujours plus utilisé. En 2014, il a été utilisé dans toute la Suisse lors de 36 interventions, un nouveau record. C'est pourquoi je voudrais connaître la réponse aux questions suivantes :

1. Combien de fois la Police cantonale a-t-elle utilisé le pistolet à électrochocs en 2014 ?
2. L'utilisation de cette arme a-t-elle causé des problèmes (p. ex. des décès) ?

Q 4

Auteur : Hügli Daniel, Bienne (PS)

Réponse : SAP

Coûts de l'autonomisation de la psychiatrie

L'autonomisation de la psychiatrie par rapport à l'administration cantonale a causé un investissement supplémentaire en ressources humaines et financières dont il importe maintenant de rendre compte de manière transparente.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel est le total des coûts de l'autonomisation de la psychiatrie, durant le processus et ensuite ?
2. Quel est le total des coûts internes pour l'administration (heures de travail comprises), durant ce processus et ensuite ?
3. Quel est le total des coûts liés aux mandats externes, au cours du processus et ensuite ?

Q 6

Auteur : Krähenbühl Samuel, Unterlangenegg (UDC) **Réponse :** SAP

Croissance des coûts des placements volontaires

Les comptes 2013 font état d'une augmentation des coûts des placements volontaires d'enfants et d'adolescents de 30 millions de francs par rapport aux prévisions budgétaires. Par placement volontaire il faut entendre l'admission d'enfants ou d'adolescents dans un foyer sans que ce soit la décision de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte mais celle des services sociaux compétents, prise notamment à la demande des parents.

1. Quelle a été exactement l'augmentation du coût de ces placements volontaires en 2013 ?
2. Cette augmentation est-elle due au nombre plus élevé de cas ou à la hausse du coût moyen de chaque placement ?
3. Les coûts des placements volontaires ont-ils encore augmenté par rapport aux prévisions budgétaires 2014 ?

Q 7

Auteur : Krähenbühl Samuel, Unterlangenegg (UDC) **Réponse :** SAP

Spitalnetz Bern risque-t-il l'insolvabilité?

Selon une rumeur qui court au sein de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, un réseau hospitalier bernois risque l'insolvabilité à la fin de l'année faute des liquidités financières nécessaires.

Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il vrai qu'un réseau hospitalier bernois sera frappé d'insolvabilité à la fin de l'année ?
2. Est-il vrai qu'il s'agit de Spitalnetz Bern SA?
3. Quelles mesures le Conseil-exécutif a-t-il prises pour empêcher que cela n'arrive ?

Q 18

Auteur : Schindler Meret, Berne (PS)

Réponse : SAP

Fusion de l'Hôpital de l'Ile et de Spitalnetz Bern

Le Grand Conseil a décidé il y a déjà longtemps la fusion de l'Hôpital de l'Ile et du Spitalnetz Bern, et le processus est en cours. La prochaine étape sera le regroupement de l'Hôpital Ziegler et de l'Hôpital Tiefenau. Ce projet a été rendu public l'an dernier, ensuite de quoi seules des rumeurs ont circulé et de vagues informations.

Ce flou a eu pour conséquence qu'un grand nombre d'employés et employées ont donné leur démission ou se sont mis à la recherche d'un autre emploi.

La date du déménagement n'a pas encore été fixée ; selon les rumeurs, il pourrait avoir lieu en avril, avant ou après les vacances d'été ou encore en automne. Cette incertitude a pour effet de rendre le recrutement très difficile. Partout, le personnel est surchargé, les cas de maladie se multiplient et le problème ne fait que s'aggraver. La situation est critique au point que dans certaines divisions, on ne pourra plus garantir les soins, à moins d'un grand changement.

Les informations concernant la politique du personnel sont encore plus vagues : longtemps, on a dit que les équipes pouvaient déménager en tant que telles, ce qui serait plus rationnel et permettrait de préserver les ressources. Plus tard, on a évoqué la possibilité de déplacer le personnel dans la nouvelle entité par groupes de deux ou, dans quelques rares cas, individuellement. En février il a été dit que 24 lits seraient réservés à une division gériatrique. Au total, 40 lits sont vides à l'Hôpital Tiefenau, et cela signifie que l'on ne déménagera plus d'autres divisions entières. La plus petite division comprend 28 lits. Le personnel s'en est trouvé plongé dans une incertitude plus grande encore.

Selon la direction, une information sera diffusée au personnel fin mars. En même temps, l'Hôpital de l'Ile informe que le nouveau centre de cardiologie sera construit d'ici à 2020.

Manifestement, on ne sait pas exactement où doivent aller les soignants et les médecins, et il semblerait qu'il n'y ait pas encore de décision définitive concernant un projet de construction.

Ce qui est choquant, c'est qu'une entreprise de relations publiques a été chargée de la communication, ce qui n'a fait qu'augmenter le désarroi du personnel en comparaison de situations similaires, antérieures : souvent, le personnel apprend les derniers changements en lisant les journaux et le lendemain ou le même jour, on organise une information interne dans l'urgence. Inutile de dire que les employés sont encore plus insécurisés.

C'est pourquoi le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. L'Hôpital Ziegler pourra-t-il continuer d'être utilisé, notamment comme site de réserve pour l'Hôpital de l'Ile pendant les travaux de transformation ?
2. Le Conseil-exécutif a-t-il des projets ou détient-il des informations qui permettraient d'atténuer le désarroi parmi les soignants et les médecins, deux groupes de personnel très insuffisamment dotés ?
3. Le Conseil-exécutif prévoit-il de déplacer des équipes entières de soignants et de médecins afin que les ressources puissent continuer d'être utilisées ?

Q 21

Auteur : Gabi Schönenberger Sarah, Schwarzenburg (PS) **Réponse :** SAP

Coordination de la formation des parents

L'Association bernoise pour la formation des parents (ABFP) a été dissoute à la fin de l'année 2012. Même si les secrétariats généraux de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, de la Direction de l'instruction publique et de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques conviennent que le canton se doit de coordonner activement la formation des parents et de la soutenir à titre subsidiaire, il manque depuis une plateforme qui soit en mesure d'accomplir cette tâche. Le manque de coordination a pour effet parmi les organismes et association qui organisent les cours que le nombre de participants et participantes recule ce qui à son tour déclenche des problèmes de financement. Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. La Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, qui est compétente en la matière, est-elle encore prête à coordonner activement la formation des parents et à la soutenir à titre subsidiaire ?
2. Comment se présente le calendrier de ce projet ?
3. Le Conseil-exécutif a-t-il conscience de l'urgence ?

Q 1

Auteur : Krähenbühl Samuel, Unterlangenegg **Réponse :** INS
(UDC)

Déplacement de l'école de métiers de Berne à Berthoud

L'école de métiers se trouve à Berne depuis sa fondation en 1888.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il prévu de transférer cette école à Berthoud ?
2. Si oui, à quel moment ce transfert aura-t-il lieu ?
3. Le Conseil-exécutif voit-il dans un tel transfert la compensation du maintien de la HES à Berne ?

Q 10

Auteur : Geissbühler-Strupler Sabina, Herrenschwanden (UDC)

Réponse : INS

Crédits supplémentaires 2013, 2014 et 2015 pour les offres périscolaires

En 2013, 2014 et 2015 des millions de francs en crédits supplémentaires ont été consacrés aux offres périscolaires (école à journée continue). Or, comme les moyens financiers du canton devraient être engagés pour l'école et non pour les offres périscolaires, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quel pourcentage d'élèves de l'école obligatoire profitent des offres périscolaires une ou plusieurs fois par semaine ?
2. Quelle a été l'évolution des coûts liés à l'école à journée continue ces cinq dernières années ?
3. Le Conseil-exécutif se voit-il contraint de prendre des mesures en raison de ces coûts (augmentation du nombre d'enfants par personne d'encadrement, montants plus élevés demandés aux parents aisés etc.) ?

Q 13

Auteur : Geissbühler-Strupler Sabina, Herrenschwanden (UDC)

Réponse : INS

Classes à degrés multiples et augmentation du nombre de leçons

La création de classes à degré unique a été une victoire qui a permis de mieux travailler avec les enfants, les différences dans le développement étant moins importants entre enfants du même âge. Afin que les écoles des régions rurales puissent continuer d'exister malgré le recul du nombre des élèves, il était utile et rationnel d'ouvrir des classes à degrés multiples, et cela vaut encore aujourd'hui.

Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Est-il vrai qu'un nombre plus élevé d'équivalents plein temps sont à disposition pour les classes à degrés multiples ?
2. Si oui, pourquoi ?
3. Si oui, quels sont par année les frais supplémentaires pour le canton ?

Q 22

Auteur : Gabi Schönenberger Sarah, Schwarzenbourg (PS) **Réponse :** INS

Protection contre le cybermobbing et le grooming dans le canton de Berne

Aujourd'hui, tout se passe dans l'internet, le mobbing aussi. Les premiers concernés sont les enfants et les adolescents.

L'accès au monde virtuel est toujours plus simple, plus rapide, plus facile.

What's App, la caméra des téléphones portables, la caméra vidéo, Skype, Twitter, Instagram, Facebook sont accessibles à tout le monde, souvent même à de petits enfants.

Les enfants et les adolescents sont ainsi confrontés à de nouveaux dangers. Il faut protéger les enfants surtout contre les dangers de l'espace virtuel, qui se multiplient de manière explosive.

Les enquêtes de la police ont montré qu'il faut en règle générale moins de trois minutes pour qu'un enfant entré dans un chat-room sur internet qui s'adresse, faut-il le préciser, à des mineurs de moins de 15 ans, pour être sexuellement agressé par des adultes. Dans ce contexte, le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelles mesures concrètes et quels moyens le Conseil-exécutif a-t-il mis en œuvre pour prévenir et combattre le mobbing électronique et le grooming (utilisation de services de rencontres en ligne par des adultes cherchant à séduire des mineurs) en particulier dans les écoles ?
2. Quelles mesures a-t-il prévu de prendre à cet effet à court, à moyen et à long terme ?

Il existe déjà différentes aides adressées aux enfants et adolescents pour leur apprendre à utiliser les nouveaux médias (p. ex. la brochure « click it » de la police, Cybersmart de Santé bernoise, les cours et ateliers Pros des Médias de Pro Juventute et www.zischtig.ch). Ces offres sont très demandées, le thème est d'une grande actualité et d'une grande urgence, puisque les écoles, les enseignants et enseignantes et les élèves sont confrontés à des questions difficiles.

3. Le Conseil-exécutif pourrait-il envisager de réunir ces différentes offres sur une seule plate-forme pour les rendre plus facilement accessibles et de les soutenir financièrement ?

Q 2

Auteur : Fischer Gerhard, Meiringen (UDC), **Réponse :** ECO

Transfert de l'inspection de la chasse de l'ECO à la POM

La réduction du nombre de postes de garde-chasse a certainement eu pour effet d'intensifier la collaboration entre Police Bern et les gardes-chasse.

C'est pourquoi le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le transfert de l'Inspection de la chasse de l'ECO à la POM est-il une option envisageable ?
2. Dans la négative, quels sont les arguments contraires ?

Q 3

Auteur : Hügli Daniel, Bienne (PS)

Réponse : ECO

Choc de la Banque nationale: que peut faire le canton de Berne?

Plus de deux mois se sont écoulés depuis le 15 janvier 2015, date à laquelle la Banque nationale a abandonné le taux plancher du franc suisse. Il s'agit maintenant de savoir qu'est-ce que le canton de Berne peut faire pour régler les problèmes causés à l'économie bernoise et aux salariés par cette onde de choc.

Le Conseil-exécutif est par conséquent prié de répondre aux questions suivantes :

1. Que peut faire la Banque cantonale bernoise pour soutenir les entreprises (p. ex. hypothèques, programme de soutien aux PME, garanties) ?
2. Que peut faire le beco Economie bernoise (formation continue durant la période de chômage partiel, avance de salaires pour empêcher l'insolvabilité etc.) ?
3. Va-t-on renforcer les contrôles pour assurer le respect de la loi sur le travail et des conditions ordinaires de salaires et de travail, vu les pressions croissantes sur les salariés ?

Q 5

Auteur : Hügli Daniel, Bienne (PS)

Réponse : ECO

Fin du taux plancher, les premiers chiffres

Plus de deux mois se sont écoulés depuis le 15 janvier 2015, date à laquelle la Banque nationale a abandonné le taux plancher du franc suisse. Les premières données chiffrées permettent maintenant d'illustrer les conséquences pour le canton de Berne.

1. Combien de personnes sont concernées ou visées par des licenciements réels ou annoncés depuis le 15 janvier ?
2. Combien de salariés sont au chômage partiel depuis le 27 janvier en raison des fluctuations de cours de change ?
3. Combien de faillites sont annoncées depuis le 15 janvier dernier ?

Q 17

Auteur : Krähenbühl Samuel, Unterlangenegg (UDC) **Réponse :** ECO

Contributions à la qualité du paysage

Dans le cadre des nouvelles contributions à la qualité du paysage, une mesure est libellée Assolement diversifié. Selon les consignes (dans le cas par exemple des plants de pomme de terre), les paysans doivent additionner les surfaces jugées trop petites et trop peu efficaces pour les saisir dans GELAN en les attribuant à une seule exploitation, raison pour laquelle ils n'ont pas sur le papier de culture supplémentaire sur la surface d'assolement même s'ils la cultivent dans les faits.

C'est pourquoi le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif est-il informé de cette problématique ?
2. Les petits paysans ont-ils la possibilité d'annoncer néanmoins une culture supplémentaire même si la surface est saisie dans GELAN en étant attribuée à l'exploitation d'un collègue ?
3. Quel conseil le Conseil-exécutif peut-il donner à un paysan dans ce cas ?

Q 11

Auteur : Gsteiger Patrick, Eschert (PEV)

Réponse : JCE

Une « fatwa » contre l'imam de la maison des religions à Berne

Un avis religieux de condamnation (fatwa) a été lancé dernièrement contre Mustafa Memeti, imam de la mosquée à la Maison des religions à Berne. Des imams conservateurs ont décrété que la prière musulmane se déroulant dans le nouvel édifice interreligieux était non valide. Cet imam réputé modéré a reçu des lettres de menaces dans lesquelles il est traité de traître, de marionnette ou encore de complice en vue de l'assimilation. L'an dernier, les locaux de son association musulmane ont été vandalisés.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le gouvernement a-t-il eu connaissance de cette fatwa et des menaces dont a été victime Mustafa Memeti ?
2. Le Conseil-exécutif a-t-il condamné ces agissements qui vont à l'encontre des valeurs et de l'ordre juridique de notre canton, ou compte-t-il le faire ?
3. Est-ce que d'autres incidents, mettant à mal le dialogue interreligieux, ont été signalés à la Maison des religions depuis son ouverture en décembre 2014 ?

Q 8

Auteur : Fuchs Thomas, Berne (UDC)

Réponse : FIN

Coût de la nouvelle redevance Billag pour le canton de Berne

Le 14 juin prochain, les électeurs et électrices auront à se prononcer sur la modification de la loi sur la radio et la télévision suisse. L'une des conséquences de cette révision est l'introduction d'une nouvelle redevance. Les administrations devront elle aussi payer dorénavant si elles ont un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 francs. Les contribuables devront ainsi passer plusieurs fois à la caisse (comme particuliers, comme entrepreneurs, comme administrés de la commune, du canton et de la Confédération etc.).

Le Conseil-exécutif est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien cette nouvelle redevance coûtera-t-elle au canton de Berne ?
2. Quel sera son montant pour les entreprises et établissements proches de l'Etat (BKW etc.)
3. Le Conseil-exécutif prévoit-il de se défendre contre l'introduction de cette redevance ?

Q 14

Auteur : Bühler Manfred, Cortébert (UDC)

Réponse : FIN

Le taux plancher CHF/EUR a été abandonné mi-janvier 2015 par la BNS

Beaucoup d'entreprises exportatrices établissent leurs factures pour des clients étrangers en Euros ou en Dollars. Les factures ouvertes libellées en Euros activées dans le bilan du bouclage au 31.12.2014 ont perdu 20% de leur valeur quinze jours plus tard. La pratique fiscale permet de provisionner 15% des avoirs sur des factures pour des clients étrangers libellées en monnaie étrangère, ceci pour les risques de perte sur débiteurs et de change.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes:

1. Le Conseil-exécutif est-il conscient que le seul risque de change a absorbé l'entier de cette provision de 15% ?
2. Le Conseil-exécutif est-il disposé à demander à l'Intendance des impôts d'admettre pour l'année 2014 des provisions plus élevées que lesdits 15% afin de tenir compte aussi des risques de pertes sur débiteurs ?
3. Le Conseil-exécutif envisage-t-il d'autres mesures dans le domaine fiscal afin de soutenir les entreprises touchées par le franc fort ?

Q 20**Auteur :** Hirschi Irma, Moutier (PSA)**Réponse :** FIN**Jeunes francophones en formation dans les services du canton**

Le Conseil du Jura bernois a déploré récemment le fait que le nombre d'apprentis formés dans les services de l'administration cantonale ne correspond absolument pas, en proportion, au poids démographique de la population de langue française. Pour respecter cette proportion, le canton devrait en effet former le double d'apprentis. Il ressort en outre d'une approche comparative que le canton du Jura crée des places d'apprentissage pour plus de 74 jeunes (cf. tableau ci-dessous).

Stagiaires 3 + 1, MPC	15
Stagiaires autres	16
Employés en formation HEG	33

Apprentis	1 ^{re}	25
	2 ^e	25
	3 ^e	22
	4 ^e	2

Le Conseil-exécutif aura l'occasion de s'exprimer à ce sujet en réponse à la requête du Conseil du Jura bernois et à une intervention parlementaire (Gasser).

Pour l'heure, je souhaiterais que le gouvernement réponde à la question suivante :

1. Combien de jeunes francophones employés par les services cantonaux suivent une formation HES en emploi?
2. Dans quelles écoles (HES-BE, HES-SO, autres,) ces jeunes sont-ils formés ?
3. Le Conseil-exécutif a-t-il l'intention d'augmenter le nombre de places de travail offertes à des jeunes souhaitant suivre une formation HES en emploi?